

LIBRE D'ÊTRE VOUS



TABLE DES MATIÈRES

1

1. BIENVENUE

1.1	Bienvenue à bord!	4
1.2	Comment utiliser ce manuel?	4
1.3	Cadre légal	5
1.3.1	Réglementation	5
1.3.2	Garantie	5
1.4	Savoir-vivre du fourgonniste	6
1.4.1	Principes généraux	6
1.4.2	Stationnement	6
1.4.3	Déchets	6

2. DÉCOUVREZ VOTRE VAN

2.1	Le porteur	7
2.1.1	Le châssis	7
2.1.2	Les roues	7
2.1.3	Les accessoires	7
2.2	La cellule	8
2.2.1	Trappes, ouvertures et vannes	8
2.2.2	Aménagement intérieur	8
2.3	Schémas de principe des fluides	9
2.3.1	Eau	9
2.3.2	Électricité	10
2.3.3	Gaz	14
2.3.4	Aération, chauffage	15
2.4	Sécurité	15
2.4.1	Incendie	15
2.4.2	Gaz	16
2.4.3	Électricité	16
2.4.4	Issues de secours	17

3. PRÉPARATION DU VOYAGE

3.1	Remise en service après immobilisation	18
3.1.1	Eau propre	18
3.1.2	Réfrigérateur	18
3.2	Plein et niveaux	18
3.2.1	Carburant	18
3.2.2	Pression des pneus	18
3.2.3	Eau propre	19
3.2.4	Gaz	19
3.2.5	Batterie	20
3.3	Équipements pratiques et de secours	20
3.3.1	Ampoules	20
3.4	Chargement	21
3.4.1	Prescriptions techniques	21
3.4.2	Calcul des masses	22
3.4.3	Stockage des bagages	22
3.4.4	Remorque	23

4. DÉPLACEMENT

4.1	Sécurisation avant le départ	24
4.2	Réglages	24
4.3	Conduite	25
4.4	Places assises autorisées	25

5. ARRÊTS ET STATIONNEMENT

- 5.1 Choix de l'emplacement26
- 5.2 Sécurisation à l'arrêt.....26
- 5.3 Alimentations26
 - 5.3.1 Mise en service de l'eau.....26
 - 5.3.2 Mise en service du gaz26
 - 5.3.3 Électricité 230 V.....27
- 5.4 Vidange.....27
 - 5.4.1 Eaux usées27
 - 5.4.2 WC27
- 5.5 Isolation.....28
- 5.6 Verrouillage.....28

6. UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS

- 6.1 Ouvrants29
 - 6.1.1 Fenêtres29
 - 6.1.2 Lanterneau31
- 6.2 Cuisine32
 - 6.2.1 Évier32
 - 6.2.2 Appareils fonctionnant au gaz32
- 6.3 Table.....35
 - 6.3.1 Table accrochée au côté du véhicule35
 - 6.3.2 Table centrale à pied fixe36
- 6.4 Couchage.....36
- 6.5 Télévision.....37
- 6.6 Autoradio et GPS (option)37
- 6.7 Cabinet de toilette.....38
 - 6.7.1 Douche et lavabo.....38
 - 6.7.2 WC38
- 6.8 Le porte-vélos (option).....38
- 6.9 L'installation du store-banne (option)38
- 6.10 La douchette extérieure (option).....38

7. ENTRETIEN ET HIVERNAGE

- 7.1 Installation gaz39
- 7.2 Entretien de l'intérieur39
 - 7.2.1 Cabine39
 - 7.2.2 Mobilier39
 - 7.2.3 Coussins, matelas40
 - 7.2.4 Entretien des baies.....40
 - 7.2.5 Équipements sanitaires.....40
 - 7.2.6 Appareils de cuisson.....40
 - 7.2.7 Réfrigérateur.....40
 - 7.2.8 Chauffe-eau.....40
 - 7.2.9 Panneau de contrôle.....40
 - 7.2.10 Entretien du toit relevable.....41
- 7.3 Nettoyage de l'extérieur.....41
 - 7.3.1 Lavage de la carrosserie41
 - 7.3.2 Goudron41
 - 7.3.3 Petites rayures.....42
- 7.4 Hivernage ou arrêt prolongé.....42
 - 7.4.1 Batteries42
 - 7.4.2 Eau43
 - 7.4.3 Mise hors service du réfrigérateur44
 - 7.4.4 Dispositif d'aération44
 - 7.4.5 Coussins, matelas, rideaux.....45
 - 7.4.6 Réparations.....45

8. LE PANNEAU DE COMMANDE

- 8.1 Page principale.....46
- 8.2 Page réglages47

COMPOSITION-TYPE D'UN VAN

Les pictogrammes et les différentes zones apparaissant sur ce schéma de principe ne reflètent pas forcément l'implantation de votre van.



Coffre à bagages



Branchement 230 V



Purge chauffe-eau



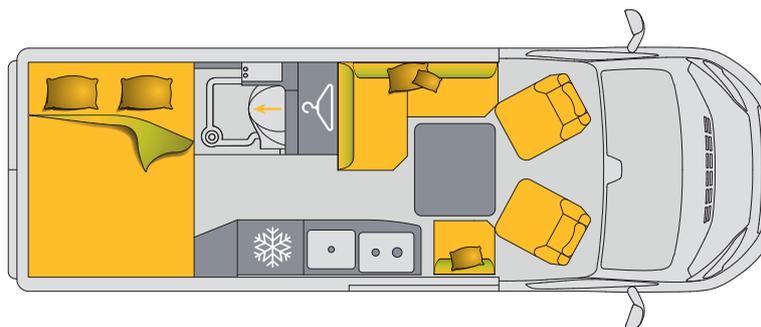
Remplissage eaux propres



Trappe à gazoil



Soute garage



Vidage des eaux usées



Cassette WC



Panneaux de contrôle



Batterie cellule



Extincteur
(selon législation du pays)



Coffre à gaz

Les photographies et illustrations publiées, tout en étant la propriété exclusive du Groupe Pilote, ne sont pas contractuelles. Le groupe se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier, ajouter ou supprimer des composants ou des caractéristiques techniques, dans le seul but d'améliorer la qualité de ses produits. Malgré le soin apporté à sa réalisation, celui-ci ne peut constituer un document contractuel.

1. BIENVENUE

1.1 Bienvenue à bord!

Madame, Monsieur, nous vous remercions de faire confiance à Bavaria.

Il est très important de lire attentivement ce manuel d'utilisation, ainsi que les notices livrées avec chaque équipement : réfrigérateur, chauffe-eau, chauffage, four, etc.

Bien utiliser votre van vous permet un meilleur confort de vie et préserve la valeur de votre véhicule.

Dans tous les cas, le réseau Bavaria est à votre disposition, ainsi que le Service Relation Client Bavaria.

La contrefaçon, la traduction ou la copie de tout ou partie du présent document sont interdites. Toute copie totale ou partielle devra faire l'objet d'une autorisation écrite préalable de notre part.

Bon voyage avec votre van Bavaria.

1.2 Comment utiliser ce manuel?

Toujours emporter le manuel de l'utilisateur dans le van et transmettre les instructions de sécurité aux autres utilisateurs. Ce document contient des remarques importantes dont certaines engagent la sécurité des personnes. Vous devez les lire attentivement. Vous trouverez ci-après la signification des différents pictogrammes utilisés dans ce document.



Attention, risque de dommage corporel

Si vous ne tenez pas compte de cette remarque, vous risquez de mettre en danger des personnes.



Attention, risque de dommage matériel

Si vous ne tenez pas compte de cette remarque, vous risquez d'endommager le ou les appareils concernés.



Information complémentaire

Ces remarques complètent votre information ou attirent votre attention sur un détail utile.



Préservons l'environnement

Certaines manipulations ou comportements risquent de détériorer la qualité de notre environnement.



Usage en période de froid

Attention aux risques particuliers liés au froid.



Restriction de garantie

Attention, vous risquez une restriction ou une remise en cause de la garantie si vous n'observez pas ces recommandations

1.3 Cadre légal

1.3.1 Réglementation

Le véhicule doit être immatriculé conformément à la réglementation. Il n'y a pas de réglementation spécifique concernant l'utilisation d'un van. A la fois véhicule et mode d'hébergement, le fourgon aménagé est soumis aux dispositions des codes suivants (différents suivant les pays):

- code de la route pour la conduite automobile
- code général des collectivités territoriales et code de la route pour le stationnement sur la voie publique
- code de l'urbanisme pour le stationnement sur le domaine privé.

1.3.2 Garantie

- La garantie, assurée par le concessionnaire vendeur, est de 24 mois à partir de la 1ère date de mise en circulation. Elle est impérativement mentionnée par le concessionnaire vendeur dans le cadre réservé à cet effet sur le certificat de garantie.
- La garantie ne s'applique qu'à la partie cellule ainsi qu'aux transformations effectuées par la société GP SAS sur le châssis porteur ; la partie châssis bénéficie par ailleurs de la garantie du constructeur automobile.
- La garantie devra, dans la mesure du possible, être assurée par le concessionnaire vendeur tant pour la cellule proprement dite, que pour les pièces défectueuses qui peuvent être échangées indépendamment.
- Le van sera laissé à la disposition du concessionnaire pour les travaux d'échange ou de réparation. Les frais de transport aller-retour (tant pour le van que pour les personnes) ou autres frais engendrés directement ou indirectement pour cela ne feront l'objet d'aucun dédommagement.
- Dans le cas d'appareils électroménagers disposant de leurs propres garanties constructeur (réfrigérateur, chauffage...), il y a lieu de s'adresser au représentant de la marque le plus près de votre domicile (voir la liste des représentants jointe à la notice de l'appareil concerné) ou, à défaut, à votre concessionnaire Bavaria.
- Il est impératif de remplir les documents de garantie lorsque les appareils en sont pourvus et de les retourner aux différents fabricants.

La garantie est exclue dans les cas suivants :

- L'acheteur n'a pas suivi les instructions d'utilisation
- Le van a été modifié par une personne non habilitée ou par le montage de pièces non d'origine
- Le dommage ou le défaut sont le résultat de la non-observation du Code de la route
- Le dommage est le résultat d'une utilisation impropre ou négligente
- Usure naturelle
- Le van a été réparé dans un atelier non-agréé par la société GP SAS ou sans son accord écrit préalable
- Le van a été transformé ou équipé d'accessoires non posés par le constructeur et qui sont susceptibles d'en affecter les caractéristiques substantielles

1.4 Savoir-vivre du fourgonniste

1.4.1 Principes généraux

La discrétion est la première qualité du fourgonniste accompli qui doit s'attacher à ne laisser aucune trace de son passage. Savoir-vivre, respect de l'autre et protection de l'environnement sont des valeurs universelles qui s'appliquent particulièrement aux fourgonnistes. L'utilisation des vans comme habitation impose de respecter des règles vis-à-vis de la population des endroits fréquentés.

1.4.2 Stationnement

Dans les centres villes ou en milieu urbain, il est opportun de choisir des lieux de stationnement à faible densité de population et ne gênant pas la visibilité et la pratique du commerce, pour lesquels le gabarit du van ne pourra d'évidence pas constituer une gêne à la circulation. De même, l'utilisation des vans comme habitation doit s'effectuer dans ces lieux :

- sans débordement sur l'espace à l'extérieur du véhicule
- sans nuisance pour les riverains
- sans monopolisation de l'espace public
- en surveillant les animaux domestiques de manière à éviter les ennuis et les souillures.

1.4.3 Déchets

L'évacuation des eaux usées doit être réalisée :

- dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.
- la vidange d'eaux « noires » (WC) est strictement interdite dans le réseau des eaux pluviales.

Pendant les trajets, toutes les vannes d'évacuation des eaux doivent être fermées. Même l'évacuation des eaux propres, pour ne pas paraître suspecte, doit être effectuée avec discrétion. On aura toujours intérêt à se familiariser avec les moyens dont disposent les localités pour permettre les évacuations dans de bonnes conditions. L'élimination des ordures ménagères doit être faite en utilisant des sacs à disposer dans les endroits prévus à cet effet.



Les eaux usées doivent être évacuées dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.

C'est en respectant l'ensemble de ces principes de bon sens que chacun pourra profiter pleinement des multiples plaisirs que procure la passion du van.

2. DÉCOUVREZ VOTRE VAN

2.1 Le porteur

2.1.1 Le châssis

Le manuel d'utilisation et le carnet d'entretien du châssis édités par le constructeur automobile doivent vous être fournis à la livraison par votre concessionnaire. Nous vous conseillons d'en prendre connaissance et de suivre les instructions quant à l'entretien du châssis.



Le réglage du parallélisme doit être contrôlé impérativement à 1 500 km. Un nouveau contrôle est fortement conseillé à 20 000 km. Ces interventions sont à la charge de l'utilisateur.

Le numéro de châssis se situe sur le passage de roue avant droit.



numéro de châssis se situe sur le passage de roue avant droit



2.1.2 Les roues

(Voir «Pression des pneus», page 18)

2.1.3 Les accessoires

Porte-moto et attelages de remorque doivent être impérativement homologués et équipés d'un circuit électrique approprié.



Les accessoires entraînent une réduction de la capacité de charge du van et modifient la tenue de route. Le conducteur doit adapter sa conduite, voire réduire sa vitesse dans certains pays.

2.2 La cellule

2.2.1 Trappes, ouvertures et vannes

Votre van dispose de plusieurs types d'ouvertures sur l'extérieur :

Des ouvrants

- Porte(s) d'accès à la cabine
- Porte d'entrée de la cellule habitable
- Fenêtre(s) latérale(s)
- Lanterneaux (translucides)
- Portillons d'accès aux soutes de rangement
- Portillon d'accès à la cassette WC pour sa vidange

Des trappes

- Carburant
- Remplissage d'eau propre

Des vannes d'évacuation

- Vidange du réservoir d'eau propre
- Vidange du chauffe-eau
- Évacuation des eaux usées

Des dispositifs d'aération

- Grilles et/ou cheminées d'évacuation de l'air vicié (pour appareils de cuisson, réfrigérateur, chauffage... selon modèle)
- Dispositifs intégrés dans les lanterneaux et dans le plancher du véhicule

2.2.2 Aménagement intérieur

Votre van est constitué de quatre zones d'équipements pour votre confort et votre sécurité. Les aménagements diffèrent selon les modèles et les options livrées.

- Conduite : sièges équipés de ceintures de sécurité
- Repas : table, sièges, évier, appareils de cuisson, réfrigérateur
- Toilette : lavabo, douche, WC
- Séjour : logement TV, rangements

2.3 Schémas de principe des fluides



NE PAS PERCER LE PLANCHER DU VAN.

Des tuyaux d'alimentation du gaz et des eaux sont intégrés dans le plancher.

Ne jamais réaliser de modifications, sauf par des installateurs agréés.

2.3.1 Eau

Schéma d'alimentation



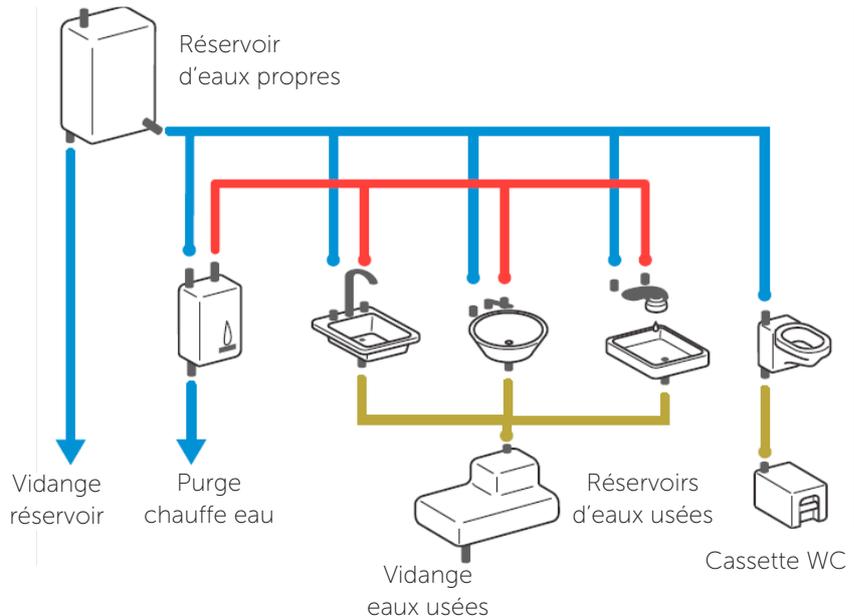
Eau propre

Le remplissage se fait par une trappe de remplissage munie d'un bouchon fermant à clef, repérable par un pictogramme. Le réservoir est situé dans le coffre de la soute. Une porte ou trappe, cela dépend du modèle, facilite son accès afin de procéder à la vidange et au nettoyage du réservoir.



Eaux usées

Les eaux usées sont recueillies dans un réservoir situé sous le véhicule. La vidange s'effectue au moyen d'une vanne d'évacuation située sous la porte coulissante.



2.3.2 Électricité

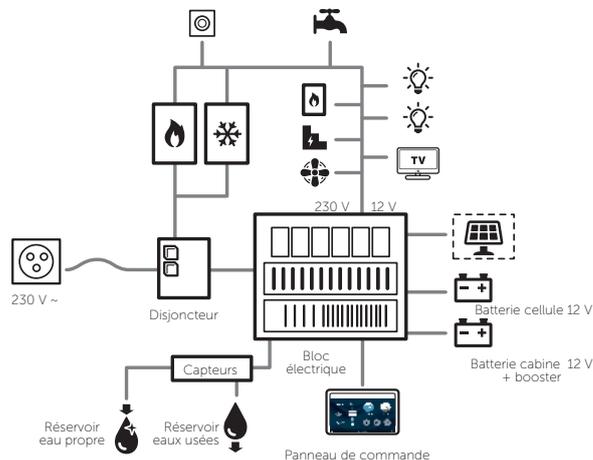
Schéma d'alimentation

L'alimentation électrique se compose d'une partie 230 V courant alternatif et d'une partie 12 V courant continu.

Alimentation 230 V

Le branchement sur une alimentation secteur permet :

- le rechargement de la batterie cellule
- l'utilisation des prises secteur
- le fonctionnement du réfrigérateur en 230 V
- le fonctionnement du chauffage si votre véhicule est équipé d'un chauffage fonctionnant en 230V



Alimentation 12 V

L'alimentation 12 V du van provient de deux batteries :

la batterie moteur et la batterie cellule. La batterie moteur alimente tous les équipements électriques de la partie automobile. La batterie cellule alimente les appareils électriques de la partie habitable. Elle est placée sous le siège passager. Cette batterie est de type « semi-stationnaire ». En aucun cas elle ne peut être remplacée par une batterie de démarrage. Pour tout remplacement, consultez votre concessionnaire.

Les deux batteries sont reliées par un coupleur qui assure la charge suivant l'alternateur ou la recharge par le chargeur automatique (alimentation 230 V). Le chargeur du bloc électrique n'apporte pas une charge d'appoint à la batterie moteur.



Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations et appareils électriques, sauf par des installateurs agréés. Un dévidoir de câble doit être entièrement déroulé afin d'éviter une surchauffe du câble d'alimentation en courant.



Un montage incorrect des accessoires électriques et électroniques risque d'endommager sérieusement le van et entraîne l'annulation de la garantie.

Panneau solaire

Un panneau solaire peut être branché sur le connecteur du bloc électrique (option). Le montage d'un panneau solaire en seconde monte doit se faire par un professionnel agréé.



Les panneaux solaires fournissent une charge d'appoint souvent insuffisante en cas d'utilisation nocturne et simultanée de plusieurs appareils électriques.

Un câble en attente est disponible derrière la trappe technique, dans le meuble de pavillon du salon.

Groupe électrogène

Pour l'utilisation d'un groupe électrogène, respecter l'ordre des étapes :

- Démarrer en premier le groupe électrogène
- Brancher le câble 230 V sur le van



Un groupe électrogène raccordé sur le réseau 230 V du van doit être parfaitement régulé (risque de détérioration du chargeur interne).

Les éléments du circuit

Bloc électrique

Le bloc électrique comprend un chargeur, un transformateur (distribution 12 V complète) et des fusibles (protection des circuits). Le bloc se situe dans l'environnement salon pour tous les modèles

Disjoncteur

Le disjoncteur est placé à côté du bloc électrique.

Capteurs

Les capteurs mesurent le niveau des réservoirs d'eau propre et d'eaux usées.



Le courant consommé ne doit pas dépasser 90 % de la valeur nominale du fusible du bloc électrique.

L'écran de contrôle Xperience

Xperience est l'écran de contrôle du véhicule. Elle permet de commander les fonctions électriques de la partie habitable du van et d'afficher :

- les niveaux des batteries cellules
- des réservoirs d'eau
- la température extérieure
- la consommation électrique en cours
- l'indicateur de la source d'énergie

Elle est placée à l'entrée de la cellule. Voir le chapitre 8 pour le fonctionnement de Xperience.

Réerves techniques

L'installation électrique du van doit être conforme aux normes en vigueur. Les manipulations sur l'installation électrique peuvent porter atteinte à la sécurité des personnes et du véhicule et sont donc interdites. Il est formellement interdit de procéder à des modifications au niveau du panneau de contrôle. Seul un personnel spécialisé est habilité à effectuer le raccordement électrique, conformément au manuel de montage du fabricant.

Tension de service

La tension nominale est de 12V.

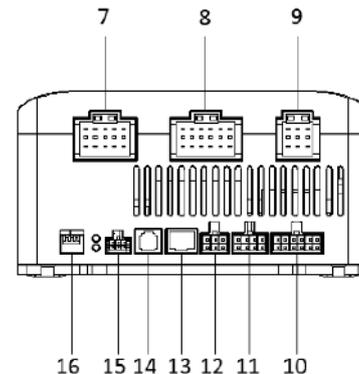
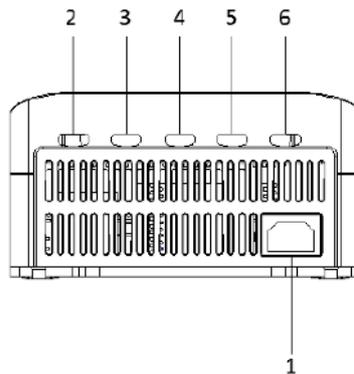


Bloc électrique - Fusibles

Fuse No.	Calibre	Fonction
F2	5 A	Lumière Auvent
F3	7,5 A	Pompe
F4	10 A	Auxiliaires
F5	10 A	Four
F6	10 A	Éclairage 1
F7	10 A	Éclairage 2
F9	10 A	Prise USB chambre
F10	10 A	Prise USB cuisine
F11	15 A	Prise 12 V cuisine
F12	10 A	Antenne SAT
F13	5 A	Autoradio
F14	10 A	Système de chauffage
F15	10 A	TV démodulateur
F16	25 A	Lit électrique
F18	20 A	Réfrigérateur permanent
F19	20 A	Marchepied
F20	50 A	BAT AUX
F21	50 A	BAT du moteur
F1	25 A	By-pass pompe à eau
F8	25 A	By-pass éclairage
F17	25 A	By-pass lit électrique

Bloc électrique - connecteurs

1	Entrée 230 V
2	Panneau solaire
3	Réfrigérateur
4	Lit électrique
5	Batterie moteur
6	Batterie cellule
7	Charges cellule
8	Charges cellule
9	Charges cellule
10	Entrée signal châssis
11	Réservoir EU
12	Réservoir EP
13	Port RS485
14	Port Ci-bus
15	Port Can (écran de contrôle)
16	Réglage batterie / booster



2.3.3 Gaz

Schéma d'alimentation

Le détendeur gaz peut-être équipé d'un inverseur automatique suivant les modèles.



Seul un installateur agréé est autorisé à intervenir sur les appareils fonctionnant au gaz.

Installation

Votre van est équipé d'un coffre qui peut contenir deux bouteilles avec une seule bouteille raccordée au réseau. Les bouteilles de gaz sont à placer dans le coffre prévu à cet effet. L'installation fonctionne au propane exclusivement, dans tous les pays. La pression d'utilisation est de 30 mbar.

Pour tous branchements d'éléments supplémentaires sur votre installation, consultez votre concessionnaire.

- Ne pas modifier le type du détendeur
- Ne pas utiliser les appareils sous une pression de service différente
- Changer les tuyaux d'alimentation souples (lyres) avant la date limite indiquée dessus pour un modèle homologué, identique à celui d'origine.

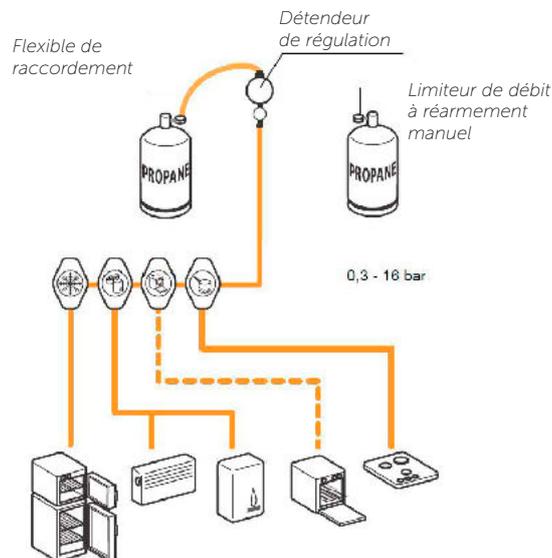


Ne pas stocker d'équipement dans le coffre gaz

Système gaz permettant le chauffage en roulant

Le détendeur dispose d'un détecteur de choc intégré. En cas d'accident, avec une forte décélération, un système de protection mécanique coupe l'arrivée du gaz. Il répond à la réglementation européenne et vous autorise à utiliser le chauffage gaz en roulant.

Aucun autre appareil que le chauffage n'est conçu pour être utilisé en roulant.



2.3.4 Aération, chauffage

La présence d'aérations hautes et basses, est indispensable pour assurer un renouvellement de l'air en permanence.

- L'aération basse est généralement réalisée par une découpe au pied des meubles et dans le plancher.
- L'aération haute est assurée par les fenêtres de toit qui disposent d'une aération permanente.

Ces dispositifs favorisent une convection naturelle de l'air, y compris à l'intérieur des banquettes.



Les dispositifs d'aération ne doivent en aucun cas être occultés, même en hiver.

Attention à les maintenir propres et sans poussière. Ne pas stocker d'équipement dans le coffre du chauffage.

2.4 Sécurité

Ne jamais laisser d'enfants dans votre van sans surveillance. Ce principe de précaution est fondamental dans un fourgon aménagé compte tenu de la présence d'équipements électriques moyenne et basse tension et d'équipements fonctionnant au gaz.

L'utilisation des lève-vitres électriques peut être dangereuse. S'assurer que, pendant le mouvement des vitres, les passagers ne sont pas exposés au risque de pincement.

2.4.1 Incendie

Prévoir un extincteur à poudre sèche d'une capacité d'au moins 1 kg homologué et se familiariser avec sa notice d'utilisation. Prévoir une couverture anti-feu près de la cuisine. Consulter les dispositions locales de prévention des incendies.

Ne pas conserver de bombes aérosol dans le van ; il y a danger d'explosion à des températures supérieures à 50°C, température souvent atteinte en été. Ne jamais utiliser d'appareils de cuisson ou de chauffage autres que ceux équipant le van. Si vous devez brancher un appareil de cuisson ou un radiateur électrique, il doit être de type à radiation directe, pour éviter les risques d'incendie et d'asphyxie. Vous trouverez les schémas de ou des issue(s) de secours de votre van dans le paragraphe (Voir «Issues de secours», page 17)

2.4.2 Gaz

Fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz, n'allumer ni lumière, ni lampe de poche, ni briquet, ni allumette, n'actionner aucun élément électrique (ex. interrupteur), jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune odeur de gaz.

Vous devez immédiatement :

1. Fermer les bouteilles de gaz
2. Aérer en ouvrant toutes les ouvertures

2.4.3 Électricité

Toute modification ou réparation du circuit électrique effectuée de façon non conforme et sans tenir compte des caractéristiques techniques du circuit peut provoquer des anomalies de fonctionnement et engendrer des risques d'incendie.

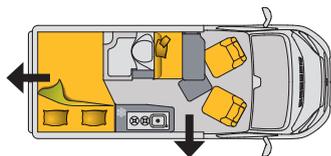
La batterie est un accessoire dangereux et des manœuvres incorrectes peuvent provoquer des décharges électriques de très grande intensité. Veillez à ne pas approcher de la batterie, une flamme, une cigarette allumée, une source possible d'étincelle ou une bombe aérosol: danger d'explosion et d'incendie.



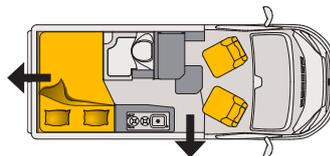
**Lorsqu'il y a intervention sur la batterie ou à proximité, toujours se protéger les yeux avec des lunettes spéciales.
Ne pas stocker d'équipement dans le compartiment électrique.**

2.4.4 Issues de secours

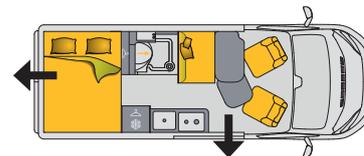
Les schémas ci-après vous indiquent les issues de secours prévues dans votre van suivant la réglementation en vigueur.



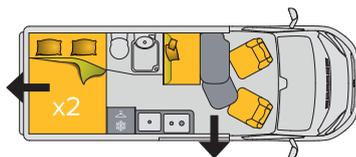
540G



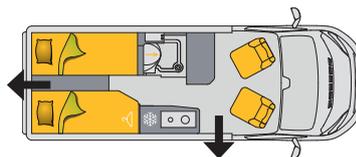
540GD



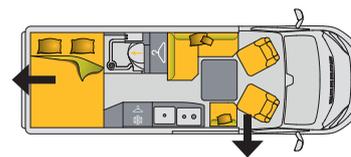
600G



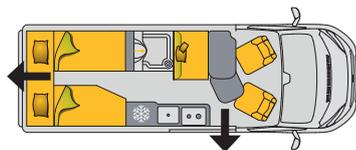
600S



600J



630G



630J

3. PRÉPARATION DU VOYAGE

3.1 Remise en service après immobilisation

3.1.1 Eau propre

La mise en pression après une longue période d'hivernage conduit à une arrivée saccadée de l'eau. Il convient donc de purger le circuit en laissant le robinet ouvert. La pression devient constante lorsque l'air s'est complètement échappé des tuyauteries.

3.1.2 Réfrigérateur

En cas de fonctionnement au gaz, retirer impérativement les caches extérieurs des aérateurs haut et bas. Les caches ne doivent être utilisés qu'en cas de grand froid afin de protéger l'habitacle ; dans ce cas, aucun appareil à gaz ne doit fonctionner.

3.2 Plein et niveaux

3.2.1 Carburant



Le réservoir de carburant est accessible par une trappe située à côté de la porte conducteur. Le bouchon du réservoir d'AD blue est situé au même endroit. Consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis pour les spécificités techniques. Avant de faire le plein, éteindre les appareils à gaz et fermer les robinets des bouteilles de gaz.



Il est formellement interdit d'utiliser les appareils à gaz pendant le remplissage de carburant, y compris le chauffage pour lequel l'utilisation en route est néanmoins possible.

3.2.2 Pression des pneus

Pour rouler en toute sécurité, vérifier la pression des pneus tous les 15 jours et avant tout long trajet.

Contrôler la pression à froid. Ne diminuer en aucun cas la pression des pneus lorsque ceux-ci sont chauds, sinon la pression serait trop basse une fois les pneus froids. Vous devez adapter la pression des pneus à la charge du véhicule

Pression de gonflage à froid préconisée par les fabricants

Se référer au manuel du porteur pour les pressions des pneumatiques



Le sous-gonflage des pneumatiques réduit leur durée de vie et compromet votre sécurité : risque d'explosion, augmentation de la distance de freinage, perte d'adhérence.

Consulter la notice du constructeur automobile pour connaître la pression adéquate. Cette information figure en général sur une plaque dans la portière ou la trappe à carburant.

3.2.3 Eau propre



Vous pouvez vous approvisionner dans les stations service lorsque vous faites le plein de carburant. Par ailleurs, de plus en plus de bornes de service sont installées à l'initiative des communes : les utiliser à la fois pour le remplissage d'eau propre et la vidange des eaux usées. Le remplissage se fait par une trappe d'orifice de remplissage muni d'un bouchon fermant à clef repéré par un pictogramme.

3.2.4 Gaz

Mise en marche et arrêt de l'installation

Pour la mise en marche et l'arrêt de l'installation du gaz, voir la notice du constructeur.

Remplacement de la bouteille vide

Pour le remplacement de la bouteille vide, voir la notice du constructeur. Les bouteilles doivent être sanglées fermement avant de refermer le coffre. Suivant les pays, les raccords des bouteilles de gaz sont différents. Avant de changer de bouteille de gaz dans un pays étranger, assurez-vous que la bouteille est bien compatible avec votre lyre.



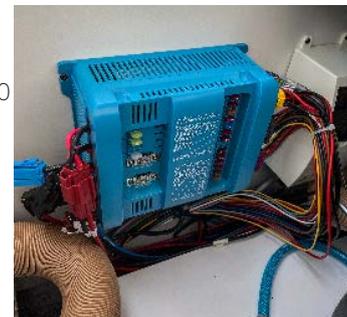
Restes de gaz : défense de fumer, pas de flammes nues.

3.2.5 Batterie

Avant de partir en voyage, et notamment après une longue période de non-utilisation, vérifier la charge des deux batteries. Pour recharger la batterie, brancher le véhicule sur le secteur 230 V durant 24 heures après avoir vérifié que le fusible F10 de protection batterie cellule est bien en place. Une batterie totalement déchargée perd en efficacité (décharge plus rapide).



Aucun objet métallique ne doit être en contact avec la batterie. Le logement batterie, situé sous le siège passager, doit toujours être fermé et ne contenir aucun objet autre que la batterie.



Comment recharger ?

Pour recharger la batterie, brancher le véhicule sur le secteur 230 V durant 24 heures. Stockage ou hivernage pour une période de plus de 15 jours

- Mettre hors service l'interrupteur principal 12 V situé à l'entrée.
- Arrêter tous les appareils et éteindre toutes les lampes.
- Déconnecter les bornes de la batterie si arrêt supérieur à 30 jours.

Suivre les consignes du manuel d'utilisation du bloc électrique pour les autres mesures relatives à l'immobilisation. Si le véhicule doit rester immobilisé pendant une longue période dans des conditions de froid intense, démonter les batteries et les garder dans un lieu à température moyenne.

3.3 Équipements pratiques et de secours

Vous devez obligatoirement posséder des gilets réfléchissants ainsi qu'un triangle de pré-signalisation (attention, la législation diffère selon le pays ; se renseigner au cas par cas). Se munir d'un équipement minimum tel que carte routière, boîte à pharmacie, outillage, ampoules et fusibles de rechange, tuyau de remplissage du réservoir d'eau, rallonge 230 V.



Prévoir les outils contre la neige (pelle, balai...) pour nettoyer le marchepied, le toit, les fenêtres, et dégager les abords du véhicule.

3.3.1 Ampoules

Pour tous les feux se rapporter au manuel FIAT.

3.4 Chargement

3.4.1 Prescriptions techniques

Votre van a été conçu et homologué en fonction de prescriptions techniques précises qu'il convient de respecter, dont :

- la masse maximale admissible (véhicule seul)
- la masse maximale tractable (pour la remorque)
- la masse maximale de l'ensemble (véhicule + remorque)
- les masses maximales admissibles sur chacun des essieux
- la masse en ordre de marche (Voir «Nota», page 23)

Ces données figurent sur votre certificat de conformité. Certaines d'entre elles figurent aussi sur la carte grise :

- Case F1 : masse maxi admissible
- Case F3 : masse maxi de l'ensemble
- Case G : masse en ordre de marche



La plaque d'identification (située dans le compartiment moteur) indique :

- la masse maxi admissible du véhicule
- la masse maxi de l'ensemble
- la masse maxi admissible sur chacun des essieux (1, 2 ou 3)

3.4.2 Calcul des masses

Calculer votre chargement en tenant compte d'un ensemble d'éléments tels que les passagers, des bagages, des équipements et options, des pleins de carburant, d'eau propre et de gaz. L'ensemble doit être réparti au mieux dans les différentes zones de rangement de votre véhicule.



*La Masse en ordre de marche correspond à la masse du véhicule avec le réservoir de carburant rempli à 90%, 20 litres d'eau propre et une bouteille de gaz remplie à 90%, y compris la masse du conducteur (75kg) et les équipements de série du véhicule.

Attention, la pose d'équipements optionnels lourds (réservoir d'eau supplémentaire, climatiseur 230 V + groupe électrogène, porte-moto, etc.) affecte votre chargement. Le non-respect de ces prescriptions peut détériorer les conditions de sécurité des vans, et notamment la tenue de route.

3.4.3 Stockage des bagages

Afin d'éviter un surcroît de bagages, établir des listes pour la vaisselle, les vêtements et les objets personnels. Nous vous conseillons de leur affecter une place précise, bien calés dans les nombreux rangements prévus à cet effet, afin de les retrouver facilement. Utiliser au mieux les rangements comme les meubles et les coffres de rangement.



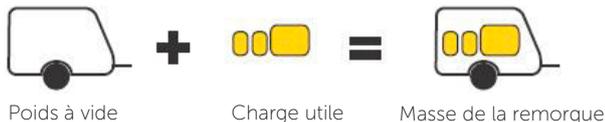
Le non-respect de ces prescriptions peut entraîner des situations de danger en cas de freinage brusque ou de choc.

Répartition des charges

Pour préserver la tenue de route de votre van, le centre de gravité du chargement doit être le plus bas possible. Cela permet de réduire les effets parasites de suspension tels que roulis, tangage... Les charges lourdes doivent être arrimées ou calées afin d'éviter tout mouvement intempestif. Elles seront placées si possible près du plancher du van et réparties au mieux pour ne pas dépasser les masses maxi autorisées.



3.4.4 Remorque



La masse de votre remorque doit rester inférieure ou égale à :

- la masse maxi tractable de votre van
- la masse maxi autorisée pour votre attelage.

Cette dernière est calculée à partir de la valeur D (en kN) indiquée sur l'attelage, à l'aide de la formule suivante :

$$MR = (D \times T) \div [(9,8 \times T) - D]$$

dans laquelle T = masse maxi admissible de votre véhicule (en tonnes) Exemple, si T = 3,5 t. et D = 12,5 kN, alors MR = 2 t.



Nota : Le Groupe Pilote s'engage à livrer un van dont la masse en ordre de marche se situe à l'intérieur de la tolérance de 5% par rapport à celle retenue lors des formalités d'homologation. Ce pourcentage de 5% a été retenu par la réglementation européenne pour prendre en compte la possible variation du poids du van, liée aux aléas de fabrication tant du véhicule de base que de la cellule : tôle extérieure dont l'épaisseur moyenne peut varier, taux d'humidité de composants poreux, etc.

4. DÉPLACEMENT

4.1 Sécurisation avant le départ

Avant de prendre la route, vérifier systématiquement le bon fonctionnement des dispositifs de signalisation (clignotants, feux de route, de croisement, de détresse, avertisseur sonore...). Votre van est toujours prêt à partir. Il n'y a donc pas de configuration route spécifique. Toutefois, quelques précautions s'imposent pour prévenir tout incident.

- Vérifier que tous les robinets et vannes sont fermés
- Verrouiller la porte du réfrigérateur
- Fermer les portes de la penderie et du cabinet de toilette
- Fermer les fenêtres latérales
- Fermer les lanterneaux
- Verrouiller les placards
- Fermer tous les tiroirs
- Verrouiller toutes les portes de placards
- Verrouiller le toilette coulissant
- Ne laisser aucun objet sur les tables et le plan de cuisine
- Vérifier que toutes les fonctions du panneau de contrôle sont éteintes
- Rentrer le marchepied (fermeture électrique ou manuelle selon le modèle)
- Fermer la porte cellule
- Débrancher le câble extérieur d'alimentation 230 V
- Mettre le réfrigérateur sur position 12 V (ne fonctionne qu'à partir du moment où le moteur tourne)
- Fermer et verrouiller le toit relevable si vous disposez de cette option.



Fermer les bouteilles de gaz et les appareils fonctionnant au gaz avant le départ, sauf pour les véhicules équipés du système gaz permettant l'utilisation du chauffage en roulant.

4.2 Réglages

- Vérifier le réglage des sièges, des ceintures de sécurité et des appuie-têtes
- Régler les rétroviseurs à votre champ de vision

4.3 Conduite

Un fourgon aménagé est plus volumineux qu'une voiture. Avant la première utilisation, familiarisez-vous avec la conduite du véhicule, en particulier en marche-arrière. Soyez également prudent lors des descentes, des dépassements ou par vent latéral. Sur la route, ayez toujours en tête les dimensions de votre véhicule.

Hauteur

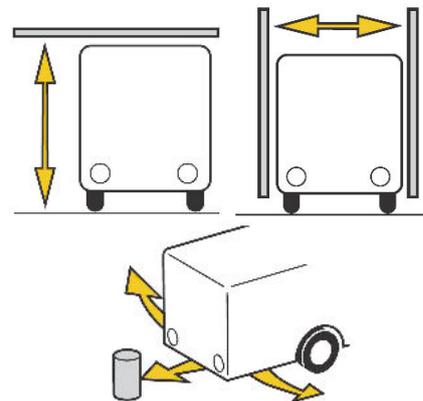
Attention aux ponts, passages souterrains, parkings, branches, auvents de stations service, etc.

Largeur

Évitez de vous engager dans des passages difficiles d'accès, ou dans des zones impliquant des manœuvres de dégagement délicates. Procéder si besoin à une reconnaissance préalable des lieux.

Porte-à-faux

Lors des manœuvres, n'hésitez pas à vous faire assister par une personne à l'extérieur du véhicule.



4.4 Places assises autorisées

Places autorisées en roulant

Seules les places assises en cellule signalées par l'adhésif ci-contre sont autorisées en roulant, avec la ceinture de sécurité bouclée. L'utilisation des places autorisées en roulant sont uniquement face à la route ou dos à la route suivant les modèles. Dans certaines configurations de salon, il faut retirer des coussins et moduler des éléments meubles (voir le couchage dînette).



5. ARRÊTS ET STATIONNEMENT

5.1 Choix de l'emplacement

Choisir un terrain plat contribuera à votre confort à l'intérieur du véhicule. Mettre son véhicule de niveau via des cales si nécessaire.

5.2 Sécurisation à l'arrêt

- Actionner le frein à main
- Sortir le marchepied si vous utilisez la cellule
- Si vous devez quitter le véhicule momentanément, fermer le toit ouvrant et les lanterneaux
- Couper l'alimentation de la pompe à eau sur le panneau de contrôle
- Actionner l'interrupteur 12 V situé à l'entrée pour éviter une décharge inutile de la batterie

i L'utilisation de cales peut s'avérer utile pour mettre à niveau le véhicule.

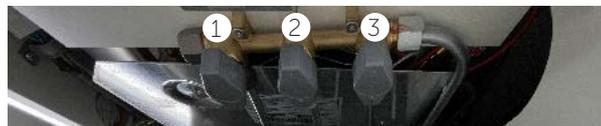
5.3 Alimentations

5.3.1 Mise en service de l'eau

Un interrupteur situé sur le panneau de contrôle permet la mise sous pression du service d'eau. La pompe fonctionne automatiquement à chaque ouverture de robinet de l'évier ou du lavabo (dépression). En cours d'utilisation, la pompe envoie automatiquement l'eau du réservoir dans le ballon d'eau chaude pour le remplir et chauffer l'eau.

5.3.2 Mise en service du gaz

Ouvrir les robinets d'alimentation des appareils situés dans la cuisine. Lors de l'utilisation du chauffage en roulant, la vanne chauffage/chauffe-eau doit rester ouverte.



1 • Chauffage/Chauffe-Eau 2 • Réfrigérateur 3 • Plaque de Cuisson



Il est interdit d'utiliser un appareil fonctionnant au gaz dans les garages, les parkings fermés et les ferries.

5.3.3 Électricité 230 V



Le raccordement au secteur se fait au moyen d'un câble à brancher à l'extérieur du van sur la prise bleue. Cette prise comporte une liaison « terre » obligatoire. Brancher le cordon d'alimentation puis enclencher le disjoncteur situé à proximité du bloc électrique, afin d'alimenter la cellule. Pour éviter tout risque d'endommagement de votre chargeur, s'assurer que l'alimentation fournit une tension de 230 V ± 10 %.



Raccorder le van à une prise 230 V le plus souvent possible afin de prolonger l'autonomie et la longévité de la batterie cellule.

Arrêt d'une semaine à un mois

Basculer l'interrupteur du panneau de contrôle en position arrêt



Un groupe électrogène raccordé sur le réseau 230 V du van doit être parfaitement régulé (risque de détérioration du chargeur interne).

5.4 Vidange



Les parkings d'autoroute, les stations service et les aires municipales offrent souvent des bornes d'accueil pour la vidange des eaux usées. N'attendez pas le dernier moment pour vidanger.

5.4.1 Eaux usées



Pour vidanger : actionner la poignée de la vanne de vidange située sous la porte coulissante. La zone de la vanne est repérable par un pictogramme. Les eaux usées doivent être évacuées dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures. Pour prévenir les mauvaises odeurs, nettoyer régulièrement les réservoirs.

5.4.2 WC

Pour vidanger la cassette WC, une trappe est située sur le flanc du véhicule, relevez-la entièrement pour faire fonctionner l'aimant et faciliter la manœuvre. Aucune manipulation n'est à effectuer pour les 540G et 600S. Pour les 600G, 630G et 630J, sortez le WC de son compartiment pour accéder à la cassette. Pour le 600J, le WC doit être rangé dans son compartiment. Pour vidanger la cassette, consulter la notice du constructeur.

5.5 Isolation

En été, utiliser les panneaux ou stores isolants afin de prévenir l'élévation de température dans le van. Bien fixer votre store au sol avec des équipements adéquats.

5.6 Verrouillage

Quand vous quittez le van, verrouillez systématiquement les portes et trappes, et fermez toutes les fenêtres, y compris la fenêtre de toit. Rentrer le store et la parabole, pour éviter les risques de détérioration en cas de vent.

6. UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS

Avant de lire ce chapitre, il est impératif d'avoir pris connaissance des chapitres 2, 3 et 5.

6.1 Ouvrants

6.1.1 Fenêtres

Fenêtre à projection

Ouverture de la fenêtre



1. Relever les poignées à la verticale
2. Projeter la fenêtre vers l'arrière
3. Régler l'ouverture des baies à l'aide des compas à friction.

La poignée permet aussi de maintenir la fenêtre en position d'aération : ramener la poignée à l'horizontale de manière à l'enclencher à cheval sur la semelle de verrouillage.

Fermeture de la fenêtre



1. Projeter au maximum en poussant la fenêtre à la position souhaitée
2. Ramener lentement la fenêtre vers l'avant
3. Abaisser les poignées à l'horizontale



Les fenêtres à ouverture par projection doivent impérativement être fermées lorsque le véhicule roule. Certaines baies sont équipées de capteur d'ouverture, qui interrompt le fonctionnement du chauffage lorsque l'échappement de celui-ci se retrouve près d'une baie.

Stores combiné moustiquaire / protection solaire

Stores plissés.



1. Utiliser la rainure pour descendre la moustiquaire.

2. A l'aide de l'autre rainure, relevez le rideau occultant.

3. La languette inférieure permet de lier la moustiquaire avec les rideaux occultant.

4. Pour les désolidariser, tirer sur la languette pour libérer la partie moustiquaire et la partie rideaux.

6.1.2 Lanterneau

Recommandations particulières

Avant d'ouvrir le toit ouvrant, enlever si nécessaire la neige, le givre ou les salissures. Vérifier que le dôme acrylique n'est pas endommagé par des branches ou des produits toxiques. Fermer complètement le toit ouvrant avant la mise en route du véhicule et vérifier le bon verrouillage. Ne jamais le manipuler en cours de route. En cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement, consulter un atelier spécialisé.

Ouverture

- 1 • Appuyer sur le bouton
- 2 • Tirer la barre vers le bas
- 3 • Sélectionner l'angle d'ouverture en suivant les encoches sur les cotés
- 4 • L'angle maximum d'ouverture est de 70°

Fermeture

- 5 • Repousser la barre vers le haut jusqu'à entendre le «CLIC»
- 6 • Le lanterneau est verrouillé



Ne pas nettoyer le dôme avec des produits d'entretien contenant de l'alcool. Fermer les fenêtres de toit lors de pluies ou vents violents, ou lorsque le véhicule est en déplacement.



Ne pas marcher sur la vitre acrylique. Le non respect de cette recommandation entraîne une perte de la garantie.

Store combiné moustiquaire / protection solaire

Un système d'encliquetage permet de combiner les deux stores pour régler la luminosité tout en bénéficiant de la protection moustiquaire.

Par forte chaleur, ne jamais occulter la fenêtre de toit à plus des deux tiers, pour assurer une bonne ventilation et préserver les matériaux d'une chaleur excessive.



6.2 Cuisine

6.2.1 Évier

Les niveaux d'eau sont visibles en lecture sur le panneau de contrôle.
La pompe peut fonctionner par saccades si le débit d'eau est trop faible.



Ne jamais verser d'eau bouillante dans l'évier.

6.2.2 Appareils fonctionnant au gaz

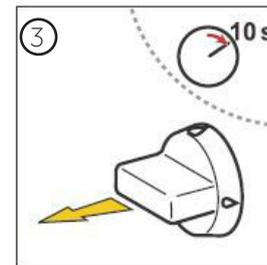
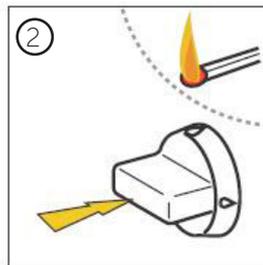
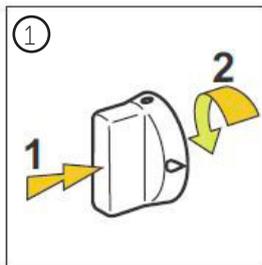
- Lire attentivement la notice des appareils fonctionnant au gaz
- Ne jamais utiliser les appareils sous une pression de service différente de celle pour laquelle ils ont été prévus
- Ne jamais obstruer les évacuations des gaz brûlés des différents appareils

Plaque de cuisson

La plaque de cuisson ne doit en aucun cas être utilisée à des fins de chauffage. Par ailleurs, il convient d'aérer largement durant toute période de cuisson afin d'éviter la formation de buée et de condensation.

Allumage

1. Presser le bouton en le tournant légèrement vers la gauche.
2. Allumer au moyen du bouton d'allumage électronique si la table en est dotée.
3. Maintenir le bouton enfoncé pendant 5 à 10 secondes, puis relâcher.



Les appareils fonctionnant au gaz sont équipés de systèmes de sécurité : le gaz est automatiquement coupé en cas d'extinction de la flamme. Ne pas rabattre le couvercle en verre lorsqu'il y a une flamme.

Four (option)

Pour le fonctionnement du four, voir la notice du fabricant.

Chauffage / chauffe-eau

Généralités

Nos vans se situent dans la classe de chauffage n° 3 (suivant EN 1646-1). Le renouvellement permanent de l'air et un dosage adéquat du chauffage permettent d'obtenir une ambiance agréable à l'intérieur du van en toutes saisons.

Chauffer suffisamment l'intérieur du véhicule même en votre absence, afin que les conduites d'eau (en particulier celles des toilettes ou servant à l'écoulement) ne gèlent pas. L'intérieur du van est étanche, et la condensation due à la cuisine, la douche ou les vêtements humides ne s'évapore pas naturellement. Il faut donc bien aérer tout en chauffant beaucoup.

i **Doser le chauffage en fonction du nombre de personnes, du lieu de stationnement et des température et humidité intérieures et extérieures. Un contacteur de fenêtre Truma permet de couper automatiquement le chauffage lorsque la baie du salon est ouverte. Ne pas obstruer les bouches de ventilation de la pompe à eau dans la soute.**

Combinés chauffage / chauffe-eau :

Centrale TRUMA Combi 4000 ou 6000 W (selon modèle)



Ventouse



Commande



Soupape de vidange



Chauffage Combi Truma (avec énergie 230 V en option)

Chauffage fonctionnant soit au gaz, soit à l'électricité (Combi EH, en option) distribuant la chaleur dans tout le véhicule grâce à des bouches d'air chaud.

Chauffage Combi diesel Truma (option)

Chauffage Combi Truma fonctionnant au gasoil raccordé directement au réservoir du véhicule. Dans ce cas, le véhicule n'est pas équipé d'un détendeur GPL avec détecteur de choc. Vous devez donc fermer vos bouteilles de gaz en roulant.

Soupape de sûreté / vidange

Votre véhicule est équipé d'une soupape de sûreté automatique, elle s'ouvrira dès qu'il y aura un risque de gel dans le véhicule. Après déclenchement automatique, elle sera à réarmer manuellement.

Mise en service

Pour obtenir de l'eau chaude, le combiné doit être rempli. Il faut donc d'abord actionner la pompe sur le panneau de contrôle. Actionner la soupape pour évacuer l'air.



Avant la première utilisation, veuillez consulter la notice du constructeur.

Réfrigérateur

Les caches des aérateurs (en option) du réfrigérateur doivent être impérativement retirés en cas de fonctionnement au gaz (voir Chapitre 3.2).

Avertissement

Le stockage des aliments doit tenir compte des conditions particulières de fonctionnement d'un réfrigérateur installé dans un véhicule. L'appareil ne peut garantir la température nécessaire à la conservation des denrées périssables dans certaines conditions, car :

- en déplacement, le réfrigérateur utilise du courant 12 V ;
- à l'arrêt, le réfrigérateur fonctionne au gaz ou au courant 230 V selon votre choix ;
- un réfrigérateur peut être situé derrière une vitre au soleil ;
- la température du véhicule peut varier fortement en fonction des conditions climatiques extérieures ;
- la température à l'intérieur d'un véhicule fermé en stationnement et exposé au soleil peut dépasser 50°C ;
- on peut être amené à utiliser le réfrigérateur peu de temps après sa mise en température optimale.

Sont considérées comme denrées très périssables, tous produits portant une date limite de consommation associée à une température de conservation inférieure ou égale à 4°C, en particulier : viandes, poissons, volailles, charcuteries, plats préparés.

Recommandations sanitaires

- Emballer séparément les aliments crus et les aliments cuits avec du papier aluminium ou du film alimentaire.
- N'ôter le sur-emballage des produits que si les indications utiles (DLC, température de conservation, mode d'emploi...) figurent sur l'emballage au contact du produit.
- Ne pas laisser les produits réfrigérés trop longtemps hors du réfrigérateur.
- Mettre en avant les produits dont les dates limites de consommation sont les plus proches.
- Placer les restes dans des emballages fermés et les consommer très rapidement.
- Se laver les mains avant de toucher les aliments, entre chaque manipulation de produits différents et au moment de passer à table.
- Nettoyer le réfrigérateur régulièrement à l'eau savonneuse. Le rincer à l'eau javellisée.

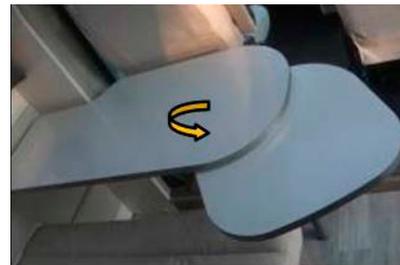
6.3 Table

6.3.1 Table accrochée au côté du véhicule

Position dinette

Afin d'utiliser la rallonge :

- actionner la manette noire vers le bas
- faite pivoter la rallonge dans la position souhaitée



Position couchage (option)

Pour positionner la table pour l'ajout d'un couchage en salon :

- Plier la partie basse du pied
- Déclencher les verrous du support sur rail
- Repositionner la table sur le rail du bas
- Placer la planche supplémentaire en ouvrant les 3 pieds prévus à cet effet et en positionnant le pied détachable pour régler convenablement le maintien de cette planche.
- Disposer les coussins
- Installez vos draps, votre lit est prêt.
- Pour revenir en position dinette effectuer les mêmes opérations en ordre inverse.



6.3.2 Table centrale à pied fixe

Position dinette

Il est possible de déplacer la table suivant 2 axes de translation

- baisser le levier situé sous la table
- positionner la table dans la position souhaitée
- relever le levier pour bloquer la table



Position couchage (option)

Pour l'utilisation de la table en position couchage

- actionner le levier situé sous la table
- exercer une pression sur la table pour la descendre au niveau de la banquette
- ré-actionner le levier dans l'autre sens pour bloquer la position

Pour revenir en position haute effectuer les mêmes opérations en ordre inverse.



6.4 Couchage

Attention au risque de chute tout particulièrement pour les enfants. Les couchettes en hauteur ne conviennent pas aux enfants de moins de 6 ans qui sont sans surveillance. Utiliser les couchettes pour le couchage uniquement. Pour les lits en hauteur, utiliser le filet de protection contre les chutes installé dans le véhicule.

Le toit relevable (option)

N'utiliser ce couchage que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Position du toit relevable :

- Installer l'échelle
- Détacher les sangles clipsées
- Dégoupiller les attaches et fixer les à l'aimant
- Pousser sur le toit uniformément pour qu'il se déploie
- Installer vos draps, votre lit est prêt

Attention, ne pas pincer la toile dans l'attache au risque de la perforer.



Clips papillon qui verrouille le toit.

En cas d'orage, il est préférable de fermer le toit. Concernant la pluie, cela dépend toujours de l'intensité de celle-ci. La toile est enduit d'un imperméabilisant mais elle ne peut pas supporter des pluies intenses avec de grosses rafales de vent. Le bon sens prévaut quant à l'appréciation des conditions météorologiques.

Replier le toit relevable

- Envelopper draps et autres affaires personnelles
- Ouvrez une porte afin de permettre un appel d'air
- Attrapper les poignées accrochées en haut du toit et tirer dessus
- Tirer la toile à l'intérieur pour éviter qu'elle ne se coince dans les mécanismes
- Répéter cette opération jusqu'à ce que le toit soit bien replié
- Fixer les goupilles papillons et accrocher les clips
- Vérifier que la goupille papillon maintienne bien le toit comprimé.



Le toit doit être fermé (goupille et sangle) avant de rouler.



Poignée qui permet de rentrer le souffler.

6.5 Télévision

Un emplacement est prévu pour accueillir un téléviseur. Le support orientable est prévu pour le fixer en toute sécurité. L'interrupteur situé dans ce compartiment permet de couper l'alimentation 12 V afin d'éviter une consommation de veille. Une connexion (fil jaune en attente) est disponible pour commander à l'antenne satellite de se replier automatiquement au démarrage du moteur. Consulter votre concessionnaire pour l'installation d'un téléviseur.

6.6 Autoradio et GPS (option)

Pour les autoradios montés en usine, l'alimentation de l'appareil se fait sur la batterie cellule (possibilité d'utiliser l'autoradio à l'arrêt sans risque de décharger la batterie moteur). Pour que l'autoradio fonctionne, il faut soit mettre le contact châssis via la clé ou activer la fonction auxiliaire sur l'écran de contrôle (voir chapitre 8). La commande au volant est disponible en option.

6.7 Cabinet de toilette

6.7.1 Douche et lavabo

Ne jamais verser d'eau bouillante dans le lavabo ou la douche. Quand le réservoir d'eaux usées est trop rempli, l'excédent peut remonter dans le bac à douche. Afin d'éviter ce problème, vidanger régulièrement les réservoirs.

Les lavabos escamotables des salle d'eau supportent une charge maximale de 5Kg.

Veillez à fermer le rideau de douche avant chaque départ

6.7.2 WC

Ne jamais verser d'eau bouillante dans les toilettes.

Utilisation des WC

Au moment d'utiliser les WC, actionner la vanne située sur le côté de la cuvette. Après usage, actionner la chasse d'eau du réservoir, puis refermer la vanne. Avant tout départ, coulisser le WC dans son emplacement et verrouiller sa position à l'aide de la sangle prévue à cet effet.

Vidange de la cassette WC

Vidanger la cassette WC aussi souvent que nécessaire (voir chapitre 7).

6.8 Le porte-vélos (option)

Une mauvaise utilisation du porte-vélo peut endommager la carrosserie de votre véhicule. Avant d'ouvrir les portes arrières, avancez le plus possible les rails vers la gauche de votre porte-vélos afin qu'ils ne viennent pas cogner contre votre véhicule. Vérifier avant chaque départ, et respecter la masse maximum supportable du porte-vélo indiquée dans son manuel

6.9 L'installation du store-banne (option)

Avant d'installer le store-banne, veillez à ce que la porte coulissante soit fermée afin d'éviter tout pincement ou déchirure de la toile. Ne pas utiliser le store-banne par vent fort.

6.10 La douchette extérieure (option)

Utiliser un chiffon pour éviter le ruissellement d'eau sur le meuble lorsqu'elle est débranchée, essuyer les éventuelles gouttes résiduelles

7. ENTRETIEN ET HIVERNAGE

7.1 Installation gaz

Vérifier régulièrement le bon état des tuyaux d'arrivée de gaz dans le coffre à gaz. Les changer pour un modèle homologué identique à celui d'origine, dès que leur état l'exige, et au plus tard avant la date limite d'utilisation marquée sur le tuyau. Ne jamais utiliser de rallonge de ces tuyaux.



Vérifier l'état des tuyaux de gaz régulièrement.

Pour leur remplacement, se conformer aux instructions de la notice du fabricant.

7.2 Entretien de l'intérieur

7.2.1 Cabine

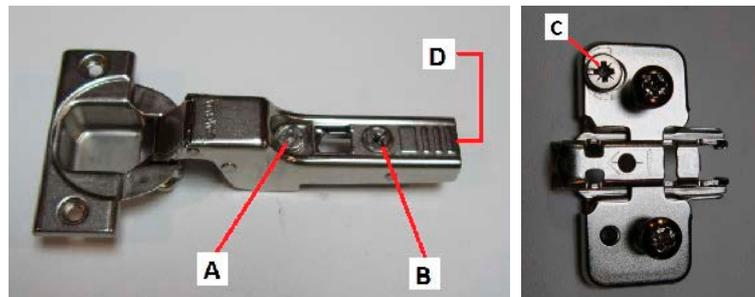
Se référer au manuel utilisateur du constructeur.

7.2.2 Mobilier

Utiliser un chiffon humide ou un produit d'entretien doux pour meubles.

Ferrures des portes de meuble:

Si avec le temps, les portes de placard ou de penderie se dérèglent, il est possible d'ajuster les ferrures de ces meubles.



A : Réglage de la surface d'appui pour corriger l'écartement : tourner la vis vers la droite pour diminuer la surface d'appui, tourner la vis vers la gauche pour augmenter la surface d'appui.

B : Réglage de la profondeur. Le réglage en profondeur s'actionne grâce à la vis excentrée.

C : Vis de sûreté (à ôter avant tout démontage).

D : Pour décrocher les portes de meubles, appuyer sur le bouton de déverrouillage.

7.2.3 Coussins, matelas

Nettoyer les coussins et les matelas avec une brosse douce ou un aspirateur. Les mousses de lavage pour textiles délicats sont à utiliser avec prudence. Sur le cuir ou le simili, n'utiliser que de l'eau savonneuse à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge. Nous recommandons un nettoyage à sec pour les housses de matelas.

7.2.4 Entretien des baies

N'utiliser que de l'eau et un chiffon doux pour le nettoyage des fenêtres. Entretenir les joints d'étanchéité en caoutchouc avec du talc. Nettoyer les stores avec de l'eau savonneuse exclusivement.



**Les produits solvants ou décapants de type alcool détériorent immédiatement le double-vitrage.
Nettoyer uniquement à l'eau.**

7.2.5 Équipements sanitaires

Ne pas utiliser de produits abrasifs.

7.2.6 Appareils de cuisson

Se conformer aux instructions du fabricant.

7.2.7 Réfrigérateur

Chaque année, faire nettoyer les conduits d'aspiration et la cheminée du réfrigérateur à l'air comprimé par un spécialiste agréé. Entretenir l'intérieur du réfrigérateur selon les instructions du fabricant.

7.2.8 Chauffe-eau

Chaque année, faire nettoyer les conduits d'aspiration et la cheminée du chauffe-eau à l'air comprimé par un spécialiste agréé.

7.2.9 Panneau de contrôle

Le panneau de contrôle ne nécessite pas d'entretien technique. Pour nettoyer la plaque frontale, utiliser uniquement un chiffon doux pour écran.



Ne pas utiliser de solvant, éthanol ou produit semblable. Aucun liquide ne doit pénétrer à l'intérieur du panneau de contrôle.

7.2.10 Entretien du toit relevable

- Pour un entretien qualifié du soufflet, il est recommandé de traiter ce dernier avec un produit d'imperméabilité.
- Le soufflet doit être aéré plusieurs fois par an pour éviter l'apparition d'une odeur de mois.
- Le soufflet ne doit jamais être fermé en état humide ou mouillé. Si cela a malgré tout été le cas, il doit sécher intégralement le plus tôt possible.
- Avant les mois d'hiver, le joint d'étanchéité en caoutchouc de la coque de toit doit être enduit de talc ou d'un produit comparable pour éviter qu'il ne colle à la carrosserie sous l'effet du gel.
- Les boulons de fermeture ainsi que toutes les pièces mobiles de la serrure doivent être graissés afin de conserver leur souplesse.

7.3 Nettoyage de l'extérieur

7.3.1 Lavage de la carrosserie

La carrosserie de votre van est composée de différents matériaux nécessitant chacun un entretien particulier afin de garantir leur bonne tenue dans le temps.

Nota: n'utiliser que des éponges et chiffons doux. Les tampons abrasifs et les détergents sont interdits. Éviter un usage trop intensif du nettoyeur haute pression qui peut détériorer certaines parties de la carrosserie (joints, pièces plastiques).

PIÈCE	MATÉRIAU	PÉRIODICITÉ	ENTRETIEN
Vitrages	Acrylique	Hebdomadaire en période de roulage	Laver à l'eau exclusivement.
Carrosserie	Tôle d'aluminium peinte		Laver à grande eau. Utiliser les mêmes produits que pour l'automobile. Nous préconisons un shampoing disponible chez votre concessionnaire.
Pare-choc, Feux Protections latérales Passages de roues	Plastique thermoformé (ABS)	Mensuel en période de camping	

7.3.2 Goudron

Utiliser seulement des produits disponibles chez votre concessionnaire pour enlever les goudrons sur vos fenêtres.
Ne pas utiliser d'autres produits chimiques.

7.3.3 Petites rayures

Pour les petites rayures, vous pouvez utiliser un polish liquide. A utiliser avec précaution, après s'être assuré qu'il n'est pas abrasif en le testant sur une petite surface, suivant la profondeur des rayures.

7.4 Hivernage ou arrêt prolongé

7.4.1 Batteries

Entretien de la batterie

La longévité de la batterie dépend de la manière dont elle est utilisée et entretenue. Veiller à ce que les cosses soient toujours propres et graissées afin d'éviter la sulfatation. Vérifier également que les cosses sont bien serrées.



Éteindre l'alimentation 12 V dès que le véhicule n'est pas habité. Cela évite la décharge profonde de la batterie.

Comment recharger ?

Pour recharger la batterie, brancher le véhicule sur le secteur 230 V durant 24 heures après avoir vérifié que le fusible F1 de protection batterie cellule est bien en place.

Stockage

- Mettre hors service l'interrupteur principal 12 V situé sur le panneau de contrôle.
- Retirer le fusible 50 A pour déconnecter la batterie moteur.
- Arrêter tous les appareils et éteindre toutes les lampes.
- Retirer le fusible 50 A pour déconnecter la batterie cellule après vous être assuré de sa bonne charge (une batterie déchargée est sensible au gel).
- Déconnecter les bornes de la batterie.

Suivre les consignes du manuel d'utilisation du bloc électrique pour les autres mesures relatives à l'immobilisation.

Si le véhicule doit rester immobilisé pendant une longue période dans des conditions de froid intense, démonter les batteries et les garder dans un lieu à température moyenne.



La batterie est un appareil dangereux. Lors de toute manipulation, ne pas fumer et veiller à ne pas provoquer d'étincelles. L'électrolyte est un produit corrosif. En cas de contact, se rincer abondamment à l'eau claire.

Stockage de la batterie cellule :

Les batteries chargées avec acide, dans le cas où elles sont laissées inactives, sont assujetties au phénomène d'autodécharge. Ce procédé chimique consiste en une transformation progressive des matières actives des plaques en sulfate de plomb. La technologie actuelle utilisée pour la production de nos batteries chargées permet de minimiser ce phénomène. Toutefois, si les batteries sont inutilisées trop longtemps (plus de six mois), l'état de charge diminue de plus de 20 % et la sulfatation des plaques peut devenir irréversible, rendant difficile la recharge, avec le risque de compromettre définitivement les performances et la durée de vie des batteries. La première règle à respecter est donc de ne pas laisser la batterie déchargée pendant une longue période. Pour pallier ce phénomène, il est nécessaire de ne pas laisser la charge de la batterie descendre en dessous de 11,9 V pendant une longue période, car il y a un risque de décharge profonde, cause d'exclusion de la garantie. La principale cause de dégradation des batteries est la sulfatation (80 % des cas). Quand l'état de sulfatation est avancé, il peut se manifester par l'apparition de poudre blanche au niveau des cosses.



Les batteries contiennent des substances dangereuses pour l'environnement.

L'élimination des batteries usagées doit se faire dans le respect de l'environnement et des réglementations en vigueur.

Phénomène d'autodécharge :

Une batterie se décharge même sans être utilisée. Pour un stockage à une température de 20 °C, la perte de capacité peut atteindre 6 % par mois pour des batteries de mauvaise qualité. Plus la température est basse, moins la perte est importante. Avant une période d'hivernage, il convient d'appliquer une charge complète. L'utilisation de panneaux solaires ou d'éoliennes permet également de la réaliser. Une température ambiante élevée accélère le processus d'autodécharge. Il est donc conseillé de stocker la batterie dans un endroit frais (autour de 10 - 15°C).

7.4.2 Eau

Le van non habité et non chauffé doit être protégé contre les moisissures et les bactéries lors de l'hivernage. Respecter les règles suivantes pour une parfaite vidange de l'ensemble de l'installation d'eau propre.

Vidange des circuits d'eau propre et d'eaux usées

- Vider le réservoir d'eaux usées en actionnant la vanne de vidange située sous la porte coulissante
- Vider le réservoir d'eau propre par le bouchon de visite situé à l'arrière droit du véhicule.
- Laisser les robinets mitigeurs ouverts en position médiane et la pomme de douche posée sur le fond du bac à douche.





Nettoyer l'intérieur des réservoirs. La présence d'eau stagnante même en petite quantité favorise l'apparition d'odeurs ou d'algues.

Purge du chauffe-eau

- Pour vider le chauffe-eau, tourner la manette bleue sur 180°. Le bouton pression saute et l'eau du chauffe-eau peut s'écouler.
- Mettre la pompe en marche (sur le panneau de contrôle) pour évacuer l'eau de toute la tuyauterie. La vidange est complète lorsque l'eau ne s'écoule plus de la soupape du chauffe-eau.

La pompe peut tourner plusieurs minutes à vide, sans détérioration.

Purge de la cassette WC

Il est important de bien vider, nettoyer et désinfecter la cassette WC avant chaque hivernage.

7.4.3 Mise hors service du réfrigérateur

Pour mettre le réfrigérateur hors service pour une durée indéterminée, fermer le robinet d'arrêt à bord, ainsi que le robinet des bouteilles dans le coffre à gaz. Maintenir la porte entrebâillée, puis installer les caches Hiver sur les grilles de ventilation.

7.4.4 Dispositif d'aération

Lors de la période d'hivernage permettre une aération régulière et naturelle du van (soute et cellule). Ouvrir régulièrement les portes de la soute, de la cellule et les baies. A l'intérieur ouvrir également l'ensemble des portes de placards, tiroirs de meubles et penderies pour permettre une bonne ventilation du véhicule et éviter condensation et moisissures.

7.4.5 Coussins, matelas, rideaux

Mettre les lits en position couchage afin d'éviter la condensation et la moisissure du matelas. Les rideaux isolants plissés doivent être fermés pour éviter la moisissure.

7.4.6 Réparations

Vous disposerez de la dernière version de notre réseau européen sur www.bavaria.fr. Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations et appareils électriques ou GPL, sauf par des installateurs agréés.



Pour des raisons de sécurité, les pièces de rechange doivent être conformes aux spécifications du fabricant et montées par lui ou son représentant agré

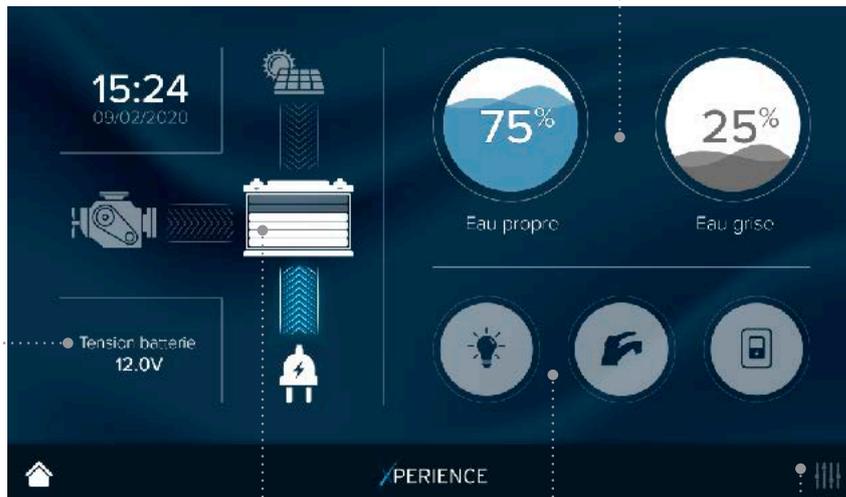
8. LE PANNEAU DE COMMANDE

- Mise en veille automatique au bout de 60 secondes
- Off automatique au bout de 5 min
- Une pression et ça repart

8.1 Page principale

Interrupteur général sur «On»

Niveaux des réservoirs d'eau propre et eaux grises



Tension de la batterie cellule

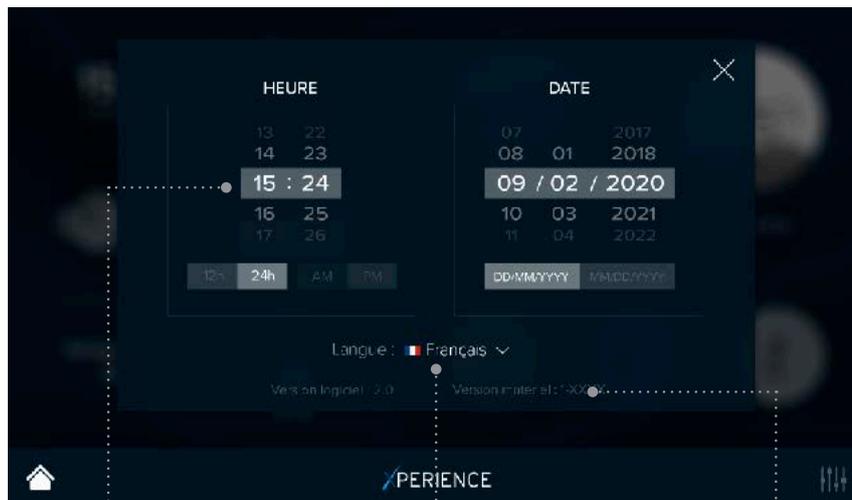
Différentes sources d'énergie (solaire, moteur et 230 V) En fonctionnement la source d'énergie utilisée s'affiche en blanc et le lien avec la batterie en bleu.

Boutons pour actionner la lumière, la pompe à eau et les équipements en 12 V

Bouton pour accéder à la page de réglages

8.2 Page réglages

47



Réglages de l'heure
et de la date et du format

Choix de la langue

Version de logiciel
et du matériel

